

Avis d'appel public à la concurrence (procédure adaptée)

1 - Maître de l'ouvrage :

Dénomination : Commune de VEAUCHE
Pouvoir adjudicateur : Monsieur le Maire, Christian SAPY
Adresse : B.P. 2 - Place Jacques Raffin – 42340 VEAUCHE

2 - Objet du marché :

Aménagement du centre bourg de Veauche :
Travaux de désamiantage - démolitions
Marché non alloti car l'objet ne permet pas d'identifier des prestations distinctes.

3 - Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères annoncés dans le règlement de la consultation à savoir :

- Le prix total de l'offre tel que présenté sur l'acte d'engagement noté sur 15 points
- La valeur technique de l'offre au vu du mémoire technique notée sur 10 points

4 - Procédure de passation du marché :

Procédure adaptée conformément aux dispositions de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et en application de l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Conformément à l'article 58 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, aucune variante n'est autorisée et aucune prestation supplémentaire ou alternative n'est prévue.

5 - Période d'exécution :

Planning prévisionnel des travaux : 3 mois et demis de travaux, y compris la période de préparation d'un mois.
Le marché devrait être notifié fin mai 2018 pour un début des travaux fin juin 2018.
Les travaux devront être terminés au plus tard le 31 août 2018.
Il n'est pas prévu d'interruption de chantier pour congés.

6 - Date limite de réception des offres :

Les offres devront parvenir en Mairie de Veauche avant :
le Vendredi 11 mai 2018 - 12 h 00

7 - Langue pouvant être utilisée dans les demandes de participation et les offres :

Française

8 - Durée de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres

9 - Justifications à produire :

Voir règlement de la consultation.

10 - Modalités d'obtention du Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E.) :

L'avis d'appel public à la concurrence est publié sur le site de la ville de Veauche : <https://www.veauche.fr/>

Le dossier est téléchargeable sur le site : <http://www.loire.fr/e-marchespublics>

Le dossier de consultation des prestataires peut, à titre exceptionnel, être remis gratuitement au candidat qui en fera la demande expresse comportant le nom, l'adresse et un contact mail du candidat transmise :

Par mail : commande.publique@veauche.fr ou par Tél : 04 77 36 82 82

11 - Modalités de transmission des propositions :

Transmission par voie dématérialisée
(consulter les conditions générales d'utilisation de la plateforme de dématérialisation AWS).

Transmission sur support papier à l'adresse ci-dessus, sous pli cacheté.

L'enveloppe extérieure devra porter la mention :

« **Travaux de désamiantage - démolitions** »

Ne pas ouvrir

12 - Modalités de financement :

Ressources propres – Subventions

13 - Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Lyon – 184, Rue Duguesclin – 69433 LYON Cedex 03

14 - Renseignements administratifs et techniques :

Voir règlement de la consultation.

15 - Date d'envoi de l'avis à la publication :

Vendredi 20 avril 2018